

## **Critères de sélection et modalités d'accès au programme Erasmus+**

- Etre inscrit à ESCD 3A, sans conditions d'ancienneté ni de nationalité
- Les étudiants en situation de handicap peuvent bénéficier d'une bourse Erasmus+ spécifique complémentaire

### **Critères pour les mobilités d'études**

- Avoir sélectionné une destination «éligible» au programme Erasmus. Cette liste est publiée sur le site de l'école.
- Satisfaire aux règles de cumul et de durées.
- En cas d'insuffisance de nombres des bourses par rapport aux départs en mobilités d'études, une commission d'attribution des bourses se réunit au moins de juin de l'année académique qui précède le départ et la candidature de tous les étudiants éligible y est systématiquement étudiée. Les étudiants candidats à une bourse seront sélectionnés selon les critères suivants: résultats académiques, assiduité en cours, motivation du projet, maîtrise de la langue du pays de destination.

### **Critères pour les mobilités de stage**

- Avoir trouvé une entreprise ou organisation d'accueil située dans l'un des pays du programme.
- Avoir la convention de stage signée par ESCD 3A et l'entreprise d'accueil.
- Satisfaire aux règles de cumul et de durées.
- Les candidatures à une bourse Erasmus+ dans le cadre d'un stage sont traitées au fil de l'eau. Les étudiants candidats à une bourse Erasmus+ dans le cadre d'un stage seront sélectionnés selon les critères suivants: résultats académiques, assiduité en cours, motivation du projet, maîtrise de la langue du pays de destination et projet professionnel.